

Evolution du décret du CSM

Réunion des présidents de commission, le 10/10/19

Contexte

- **Échéance du décret actuel du CSM à juin 2020**
=> Opportunité de l'actualiser, d'améliorer sa lisibilité
- **Demande du MTES de réfléchir à une mutualisation des missions du CSM et du CCROM** (comité consultatif des réseaux d'observations météorologiques)

Rappel sur les missions du CCROM

- **Mission du CCROM** : coordination d'opérateurs de réseaux d'observation, afin de partager les bonnes pratiques et optimiser les échanges de données
- **Composition du comité** : représentants d'organismes gestionnaires de réseaux d'observations météorologiques au sol, organismes utilisateurs de données



- **Intérêt confirmé** de disposer d'une instance traitant de la problématique des observations et des réseaux d'observations
- **De nouveaux sujets émergents** : nouveaux types de données, ...

Proposition d'évolution

- **Fusion du CSM et CCROM** avec mise à jour et toilettage du décret
- **Elargissement du périmètre des missions du CSM**
 - Prise en compte explicite de la dimension climatique
 - Reprise de la mission du CCROM de « coordonner et animer les échanges des contributeurs à l'observation de l'atmosphère et de l'océan superficiel entre eux et avec Météo-France »
- **Création d'une nouvelle commission « Observations »** reprenant les missions du CCROM
- **Mise à jour du règlement intérieur** pour y décrire plus précisément le fonctionnement du CSM

La nouvelle commission « Observations »

- Fonctionnement à l'identique des autres commissions pour ce qui est de la désignation des membres et des président/vice-président
 - Mandat :
 - recueillir auprès des autres commissions les besoins en matière d'observation identifiés lors de leurs travaux.
 - coordonner et animer les contributeurs publics et privés en valorisant les bonnes pratiques et échanges de données ainsi que les méthodes permettant d'optimiser les gains collectifs en matière d'observation.
 - informer les autres commissions des évolutions en matière d'observation météorologique et climatique
 - Interaction avec les autres commissions à définir
- ➔ **Première illustration d'un fonctionnement plus transversal des commissions**

Calendrier prévisionnel

- Juillet-Octobre 2019 : Echanges avec le ministère sur le contenu et la forme du futur décret
- Octobre 2019 : Présentation du projet de nouveau décret aux président(e)s de commission
- Novembre-Décembre 2019 : Finalisation du décret
- Février-Mars : Circuit de signatures
- Mai-Juin 2020 : Publication du décret et présentation à l'Assemblée Plénière du CSM

Mise en place de la nouvelle commission « Observations »

- Début 2020 : Information des membres du CCROM sur l'intégration de ses missions au sein du CSM et de la création de la nouvelle commission « observations »
- Mai 2020 : Présentation de la nouvelle commission lors de l'Assemblée Plénière
- Fin du deuxième trimestre 2020 :
 - Définition des interactions avec les autres commissions
 - ➔ Mise en place d'un GT composé de président(e)s et correspondant(e)s
 - Désignation
 - du correspondant et du secrétaire
 - des membres (représentants des ministères, des réseaux partenaires, des utilisateurs)
- Automne 2020 : Première réunion avec élection d'un(e) président(e) et d'un(e) vice-président(e)